

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS EN SUISSE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS « DNCA EVOLUTIF »**

Les porteurs de parts en Suisse du Fonds Commun de Placement (ci-après, le « FCP ») de droit français « DNCA Evolutif » sont informés des informations ci-dessous relatives à la fusion par absorption du FCP par le compartiment « DNCA INVEST – EVOLUTIF » de la SICAV luxembourgeoise « DNCA INVEST ». Le compartiment absorbant est autorisé par la FINMA pour l'offre à des investisseurs non-qualifiés.

La fusion est intervenue le 20 octobre 2023, conformément à l'avis du 8 septembre 2023.

Suite à cette fusion, les rapports d'échange calculés sur la base des valeurs nettes d'inventaires au 19 octobre 2023 sont les suivants :

**Rapports d'échange**

<b>DNCA EVOLUTIF (FCP absorbé)</b>	<b>DNCA INVEST EVOLUTIF (Compartiment absorbant)</b>	<b>Rapports d'échanges</b>
Part C1 EUR FR0007050190	Action CEC EUR LU2661119755	1.218775
Part L1 EUR FR0013294261	Action NCC EUR LU1234713003	1.19309979

\* \* \*

Le prospectus et les feuilles d'information de base pour la Suisse, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semi-annuel de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant de la SICAV en Suisse.

Le représentant en Suisse jusqu'au 31 décembre 2023 :

**Carnegie Fund Services SA**, 11, Rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse.

Le représentant en Suisse à partir du 1er janvier 2024 :

**REYL & Cie SA**, 4 rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse.

Le service de paiement en Suisse : Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Île 17, CP 2251, 1211 Geneva 2, Switzerland